

AFGSU NIVEAU 2

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

MODE

Présentiel

DUREE (jours heures)

3 Jours, 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum par session 12

PUBLIC/ PRE-REQUIS

Dans le cas de l'AFGSU 2 le public concerné constitue le prérequis. Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019 – Art. 1 : Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. (IDE, AS, AMP, AES, AP, AVS, assistant de régulation médicale, assistants médicaux, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, manipulateur radio, technicien de laboratoire, ergothérapeute, médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, auxiliaire ambulancier, ambulancier DE, certificat de préleveur sanguin, préparateur en pharmacie, psychomotricien, opticien, audio prothésiste, prothésiste, orthésiste, orthoptiste, orthophoniste, diététicien, assistant dentaire, Aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social, auxiliaires ambulanciers).

DETAILS DE LA FORMATION

OBJECTIFS

- Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle
- Repérer une situation d'urgences collectives
- Réaliser la prise en charge adaptée à la situation d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : La prise en charge des urgences vitales (10,5 heures)

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu

Module 2 : La prise en charge des urgences potentielles (7 heures)

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné

Module 3 : Les urgences collectives et les situations sanitaires exceptionnelles (3,5h)

- Concernant les « situations sanitaires exceptionnelles », connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnels des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice

Outils : Powerpoint de présentation, Mannequins (adultes, enfant, bébé), outils de paramètres vitaux.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Apport de connaissance théorique
Mises en situations

RESSOURCES A DISPOSITION :

Un livret stagiaire sera accessible sur un espace apprenant (Digiforma)

ÉVALUATION

Évaluation des compétences :

Evaluation grâce aux mises en situations simulées

Évaluation de la formation :

Questionnaire de satisfaction stagiaire

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation d'actions de formation

L'INTERVENANT(E)

Formateur habilité par le CESU

TARIFS

Pour tout devis, contacter Mme DUJARDIN dont les coordonnées sont ci-dessous.

Pour toute inscription individuelle merci de vous référer aux dates de sessions proposées sur le site internet <https://formation.cognacq-jay.fr/>

DATE ET LIEU

Contacter Mme DUJARDIN dont les coordonnées sont ci-dessous.

Pour toute inscription individuelle merci de vous référer aux dates de sessions proposées sur le site internet <https://formation.cognacq-jay.fr/>

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

A la signature d'un devis et de la convention de formation signée ou du contrat de formation signé.

DELAI D'ACCES

Environ un trimestre après la signature du devis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES



Accès PMR avec ascenseur sur le site du Centre de formation.

Contacter la référente handicap Aurélie DUJARDIN:

aurelie.dujardin@cognacq-jay.fr 01 60 64 64 46

CONTACT

Aurélie DUJARDIN Responsable pédagogique du Centre de formation

aurelie.dujardin@cognacq-jay.fr 01 60 64 64 46